



# HORIZON PASTEL

510 route du ranfray - 69440 Saint Laurent d'Agnay

Association loi 1901 – n° enregistrement au BO : W691080315

Tél : 06 78 81 81 03 – 06 86 65 82 47 - e-mail : [contact@horizon-pastel.fr](mailto:contact@horizon-pastel.fr)

Site : [www.horizon-pastel.fr](http://www.horizon-pastel.fr)

---

## **Appel à candidature**

### **4ème Salon du pastel des Monts du Lyonnais**

**du 11 au 27 septembre 2015**

à

**SAINT LAURENT D AGNY**

---

**Invitée d'honneur : Danièle TRIGALET**

#### **Lieu de l'exposition :**

Espace La Bâtie – 549 route de Mornant 69440 Saint Laurent d'Agnay

#### **Délais à respecter :**

Clôture des inscriptions, réception du dossier avec les pièces demandées **Lundi 8 JUIN**

Dépôt des œuvres : **Mercredi 9 septembre de 10h à 19h** - à l'Espace La Bâtie, 549 route de Mornant à Saint Laurent d'Agnay

**Les œuvres expédiées**, le seront dans un emballage rigide et réutilisable pour le retour, **avant le 25 août**, à *Horizon Pastel* 510 route du ranfray 69440 Saint Laurent d'Agnay

Vernissage de l'Exposition : **Vendredi 11 septembre à 19 h** - A l'issue du vernissage, convivialité autour d'un repas entre pastellistes et bénévoles

Retrait des œuvres et Clôture de l'Exposition : **Dimanche 27 septembre à 18h** -

#### **Droits à acquitter :**

**La cotisation 2015 s'élève à 20 €** paiement à l'ordre d'Horizon Pastel (chèque à joindre à la demande de candidature et qui vous sera retourné sur demande en cas de non sélection)

**Les frais d'accrochage 10 €** par tableau sélectionné (règlement à faire après la sélection)

#### **Sélection**

La sélection sera assurée par un comité de sélection courant juin 2015. Sa décision est sans appel  
Courant juillet, les artistes sélectionnés seront informés de la décision du jury et le nombre de pastels sélectionnés – **3 maximum**

Les artistes non retenus recevront en retour le paiement de leur cotisation sur demande de leur part et de leurs droits d'accrochage

#### **Caractéristiques des œuvres :**

Toutes les œuvres exposées doivent être exécutées au PASTEL SEC, sanguine, fusain.  
Pour des raisons légales toutes copies ou reproductions d'œuvres existantes sont interdites dans nos expositions, ainsi que les œuvres réalisées en formation.

Tous les formats sont acceptés – pas de maximum exigé – les grands formats sont les bienvenus dans l'espace convivial de La Bâtie

Elles devront être encadrées sobrement avec un système d'accrochage solide -l'association ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de casse ou détérioration due au non respect de cette dernière consigne- .

Elles doivent porter une étiquette ou fiche collée sur l'arrière indiquant : le prénom et nom et/ou pseudo du pastelliste, le titre de l'œuvre, le format cadre compris, le téléphone et le prix de vente.



# HORIZON PASTEL

510 route du ranfray - 69440 Saint Laurent d'Agny  
Association loi 1901 – n° enregistrement au BO : W691080315

Tél : 06 78 81 81 03 – 06 86 65 82 47 - e-mail : [contact@horizon-pastel.fr](mailto:contact@horizon-pastel.fr)  
Site : [www.horizon-pastel.fr](http://www.horizon-pastel.fr)

## Ventes des œuvres :

Les artistes s'engagent à mettre à la vente les œuvres exposées. Dans l'objectif d'un bon fonctionnement, seuls les organisateurs sont habilités à réaliser les ventes. En cas de vente, l'artiste s'acquittera d'un don correspondant à 15 % de la valeur de l'œuvre, au profit de l'association Horizon Pastel

## Responsabilités

L'association s'engage à prendre le plus grand soin des œuvres qui lui sont confiées mais décline toutes responsabilités pour les œuvres en cas de vol, incendie ou toute autre détérioration, pendant la période de dépôt ou d'exposition. Chaque artiste exposant peut assurer ses œuvres s'il le juge nécessaire.

En ce qui concerne la réception et le renvoi des œuvres par colis, l'association décline toute responsabilité, qu'il s'agisse de vol, de disparition, incendie ou détérioration de toute sorte, au cours du transport tant à l'aller qu'au retour. Horizon pastel ne saurait être tenu pour responsable de toute détérioration du fait du transporteur.

L'artiste sélectionné autorise « *Horizon Pastel* » à utiliser son nom et son image et celles de ses œuvres exposées dans tous les supports de sa communication

## Permanence :

Il est demandé à chaque exposant d'assurer au moins une permanence durant toute la période de l'exposition, bien entendu en fonction de ses disponibilités

## Récompenses :

Plusieurs prix récompenseront les pastellistes dont le travail sera reconnu par un jury de sélection indépendant

Le prix du public sera remis à la clôture de l'exposition

## Stages :

**Lionel Asselineau** animera 1 stage de 7 jours du samedi 12 au vendredi 18 septembre - possibilité d'inscription de 2 à 7 jours

Thème abordé : les animaux, le paysage, la nature morte. Nombre de stagiaires limité à 8 personnes.

**Michèle Caussin Bellon** animera un stage sur 5 jours du 21 au 25 septembre. Possibilité d'inscription sur 3, 4 ou 5 jours

Thème abordé : Le Modèle Vivant. Nombre de stagiaires limité à 10 personnes

**Gisèle Hurtaud** animera un stage de 4 jours du 21 au 25 septembre. Possibilité d'inscription sur les 2 premiers jours ou sur les 2 derniers jours

Thème abordé : Le portrait. Nombre de stagiaires limité à 8 personnes.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site [www.horizon-pastel.fr](http://www.horizon-pastel.fr)

## Documents et pièces à fournir pour l'inscription

Bulletin d'inscription à la sélection : nom, prénom, adresse postale, n° de téléphone, adresse mail et site internet (s'il existe)

Photo des œuvres de très bonne qualité (extension JPEG) par e-mail [contact@horizon-pastel.fr](mailto:contact@horizon-pastel.fr) (5 maximum) avec les mentions suivantes : auteur, titre, dimensions avec encadrement

Curriculum-vitae succinct à jour avec photo de l'artiste, vos coordonnées précises, lisibles et complètes : nom et prénom, adresse, tél, adresse e-mail, site internet, blog, etc...

Un chèque de cotisation à notre association pour l'année de 20 € à l'ordre d'Horizon Pastel

**Le dossier complet est à adresser au siège de l'association :**

**HORIZON PASTEL 510 route du ranfray 69440 Saint Laurent d'Agny**



# HORIZON PASTEL

510 route du ranfray - 69440 Saint Laurent d'Agny  
Association loi 1901 – n° enregistrement au BO : W691080315

Tél : 06 78 81 81 03 – 06 86 65 82 47 - e- mail : [contact@horizon-pastel.fr](mailto:contact@horizon-pastel.fr)  
Site : [www.horizon-pastel.fr](http://www.horizon-pastel.fr)

## Bulletin d'inscription au 4<sup>ème</sup> Salon du pastel des Monts du Lyonnais du 11 au 27 septembre 2015 à SAINT LAURENT D AGNY

### Clôture des candidatures le lundi 8 juin 2015

Nom : ..... Prénom : .....  
Pseudo : ..... N° Siret : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Téléphone Fixe : ..... Téléphone port : .....  
Site : ..... Mail : .....

Pour la sélection indiquer TITRE des oeuvres	Format encadré larg. x haut.	PRIX de vente
1		
2		
3		
4		
5		

**Cotisation** : 20 € pour adhésion en tant que membre par un chèque à l'ordre de Horizon Pastel

**Photo personnelle** insérée dans le CV

**Curriculum Vitae** succinct du parcours artistique

**Photos des œuvres** au nombre de 5 au maximum avec votre nom et le titre de chacun d'eux

Bulletin d'inscription et photos avec titres à **envoyer par mail** à : [contact@horizon-pastel.fr](mailto:contact@horizon-pastel.fr)

Bulletin d'inscription original + 1 chèque de 20 € à envoyer par La Poste à

**HORIZON PASTEL - 510 route du ranfray 69440 Saint Laurent d'Agny**

*Chaque artiste sera personnellement informé de la décision du jury*

« Je soussigné (e), déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions du règlement de  
*Horizon Pastel*

**Fait à** .....

**Signature**